Licence STAPS (STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives)

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS (STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives). 2015, Université de Bordeaux. hceres-02037616

HAL Id: hceres-02037616

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037616

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,[1]

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de l'homme

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilité(s) :/

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* STAPS, portée par la faculté des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), a des objectifs corrélés avec des débouchés et des métiers du sport identifiés dans quatre spécialités : les métiers de l'intervention et de la prévention par les activités physiques dans le champ de la santé pour la spécialité Activités physiques adaptées et santé (APA-S) ; les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation pour la spécialité Education et motricité (EM) ; les métiers de l'entraînement et de la préparation physique pour la spécialité Entraînement sportif (ES) ; les métiers de l'organisation et du développement de structures, de projets et d'évènements sportifs publics ou privées pour la spécialité Management du sport (MS).

La formation est conçue selon une logique progressive de spécialisation. La première année est généraliste. En deuxième année (L2), les étudiants ont à choisir une des 4 orientations professionnelles, qu'ils suivront jusqu'à la fin de la 3ème année (L3). Une préorientation s'effectue en semestre 2 de L1, et consiste à faire 2 choix sur les 4 spécialités proposées sur le site de Bordeaux. En 3ème année, la spécialité MS se subdivise en deux parcours-types : l'un, intitulé « Management des organisations sportives », est localisé sur Bordeaux ; l'autre, intitulé « Gestion des entreprises sportives », est un parcours internationalisé, localisé à Bayonne et créé dans le cadre de l'Institut universitaire professionnalisé STAPS « Management et Gestion des Entreprises ».

La capacité d'accueil en 1ère année de licence est stable, fixée à 220 étudiants dont 150 primo-entrants, retenus par tirage au sort. 35 à 40 sportifs de haut niveau et des redoublants complètent l'effectif. En L3, le parcours localisé à Bayonne accueille un maximum de 35 à 40 étudiants, sélectionnés sur dossier et entretien.

Avis du comité d'experts

La licence STAPS, tout à fait intégrée dans l'établissement universitaire et dans le tissu professionnel et socio-économique local, permet une offre de formation cohérente et ouverte sur les quatre grands secteurs classiques des métiers du sport. Elle donne lieu à une reconnaissance de droit au travail, dans le cadre du code du sport et du code de l'éducation. Le Diplôme d' études universitaires et générales (DEUG) STAPS, toujours délivré à l'issu de la L2, permet d'obtenir une carte professionnelle permettant de travailler comme « technicien animateur ». La licence confère à son titulaire la possibilité d'obtenir une carte professionnelle permettant de travailler contre rémunération dans les secteurs correspondants aux trois spécialités APA-S, EM, MS. En ES, la référence à une discipline sportive dans l'annexe descriptive au diplôme est de plus requise pour faire valoir les compétences spécifiques du diplômé, le volume de cette option sportive (basket, voile, natation) devant être au moins égal à 200 heures sur les trois années.

La formation est bien structurée à partir d'une culture scientifique et technique commune, qui regroupe les disciplines fondamentales : les Activités physiques et/ou sportives (APS), les sciences biologiques, les sciences humaines et sociales, offrant ainsi une perspective pluridisciplinaire sur les APS, sur la motricité qu'elles mettent en jeu, et sur les environnements dans lesquels elles s'exercent. Ce tronc commun, dont le poids diminue au fur et à mesure des trois années de licence, passant de 70% des enseignements en L1, à 50% en L2 et 30% en L3, est repris, développé, décliné et appliqué aux publics et aux contextes spécifiques dans les enseignements de la spécialité choisie, et complété par des stages en milieu professionnel en deuxième et troisième années. A cela s'ajoutent des compétences transversales visées dans les quatre spécialités, telles que, disposer de capacités d'analyse et de synthèse, travailler en autonomie au service d'un projet, communiquer à l'écrit et à l'oral, maîtriser les outils informatiques de référence, agir selon des principes éthiques et déontologiques.

Cet ensemble compact et bien équilibré met l'accent sur la professionnalisation de l'étudiant, initiée dès la première année et fortement développée au cours des deux années suivantes, tout en ne délaissant pas la place de la recherche et ses débouchés.

De nombreux partenariats avec des entreprises, des associations, des fédérations, le Rectorat et les services académiques de Bordeaux sont mis en avant globalement mais semblent répartis de manière inégale entre les différentes spécialités. Les plus visiblement structurés concernent la spécialité *Education et motricité*, qui fait valoir des conventions établies avec les établissements scolaires de l'académie, et la spécialité *Management du Sport*, surtout sur le site de Bayonne. En effet, le parcours internationalisé de L3 qui y est délocalisé est particulièrement original. Positionné au sein d'un « éco-système frontalier » associant l'université, des acteurs socio-économiques et institutionnels et un cluster (EUROSIMA Cluster), il présente un fort pouvoir attractif, lié au dynamisme économique local, à la potentielle poursuite d'études dans deux options présentes sur le site du master STAPS spécialité *Management et ingénierie du sport*, et à l'ambition internationale qu'il est le seul à porter au sein de la licence. Aussi, les autres spécialités et parcours gagneraient à étoffer et à mieux formaliser les contacts qu'ils nouent avec les professionnels de leur secteur.

L'organisation pédagogique de la licence STAPS est assurée par un responsable pédagogique de L1 et L2, un responsable L3 auxquels s'ajoute un responsable par spécialité. Le parcours L3 sur le site de Bayonne est coordonné par 2 responsables pédagogiques. Mais faute de données précises, il n'est pas possible de connaître la logique de constitution des équipes pédagogiques et d'apprécier le poids des différentes catégories d'intervenants (enseignants et enseignants-chercheurs, professionnels) aux différentes années et spécialités de la licence.

Les équipes pédagogiques se coordonnent à travers deux types de réunions : une réunion plénière, en fin d'année, qui établit un bilan de l'offre de formation de chacune des années ; des réunions thématiques, en début et fin d'année, dont l'objectif majeur consiste à mettre en place les enseignements et faire le point sur les compétences visées. Sur le site de Bayonne, l'équipe pédagogique, dans laquelle les professionnels sont très présents, se réunit plus régulièrement, à raison de deux fois par mois. La participation des étudiants à cet ensemble de réflexions n'apparaît pas, hormis à Bayonne lors de bilans des enseignements auxquels sont invités les représentants étudiants.

L'année de L1, dont l'effectif aux alentours de 220 étudiants est stable depuis plusieurs années, présente des résultats délicats. Le fort taux d'échec à hauteur de 63% en 2011-2012, demeure encore très élevé en 2012-2013, malgré une diminution sensible à 48%. Cela entraîne une diminution des effectifs en 2ème année, qui est compensée en grande partie par un afflux important de demandes d'inscription en L2 et surtout en L3 d'étudiants extérieurs. C'est une commission pédagogique qui statue sur ces candidatures et régule les flux pour des raisons économiques. Les taux de réussite en L2 et L3 se situent autour de 80% en 2012 et 2013. Mais le renouvellement des cohortes mériterait de plus amples précisions pour analyser les conditions de la réussite aux différentes étapes du cursus.

Quant au devenir des diplômés, sans que les indicateurs chiffrés consolident cette information, 80% des étudiants titulaires de la licence STAPS sont annoncés en poursuite d'études dans un master, mais il n'y a pas d'informations sur les 20% restants. C'est d'ailleurs l'insertion professionnelle de ces étudiants qui ne poursuivent pas leurs études qui est ciblée comme point d'amélioration.

De plus, aucune donnée différenciée selon les spécialités, concernant le cheminement des étudiants durant les trois années de formation et leur devenir, n'est disponible. Il est donc difficile d'envisager le pouvoir d'insertion et de poursuite d'études de chacune des spécialités.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La place de la recherche est à distinguer suivant les années. En première année, dans l'unité transversale d'enseignement « Métiers des APS et apports des sciences », les étudiants travaillent sur « les différentes formes de présentation utilisées par les chercheurs en sciences biologiques et en sciences humaines et sociales ». EN L2 et L3 les étudiants intéressés par les métiers de la recherche peuvent faire leur stage dans un laboratoire de recherche dans lequel un enseignant-chercheur est rattaché. En L3, les étudiants ont une initiation à la recherche en sciences biologiques, en sciences humaines et sociales et en sciences de

	gestion pour la spécialité MS. Trois structures de recherche sont déclarées impliquées dans la formation sans que leur contribution respective soit éclaircie: le laboratoire Cultures, éducations, sociétés (LACES à Bordeaux) ; Laboratorio de investigacion social (Université du pays basque-Espagne) ; European Sociological Association Society and Sport (réseau européen). Cette relation semble principalement se jouer par la participation de chercheurs, venant de ces différents laboratoires, aux enseignements dispensés dans la licence, par des visites de structures et parfois par des mises en stage. Si l'initiation à la recherche est assez conséquente pour une formation Licence, l'ouverture de stages de recherche à toutes les spécialités renforcerait la place de la recherche.
Place de la professionnalisation	Des objectifs d'acquisition de compétences professionnelles sont identifiés et déclinés suivant les débouchés et les métiers liés à chaque spécialité. L'accent est nettement mis sur la professionnalisation de l'étudiant, initiée dès la première année et fortement développée au cours des 2 années suivantes. Le temps qui lui est consacré monte en puissance, passant entre L2 et L3 de 40 % à 60 % de la formation, complété par des stages en immersion professionnelle, de l'équivalent de 110 heures en L2 et de 200 heures en L3. Des enseignements dédiés à l'insertion professionnelle se traduisent par des rencontres avec les acteurs des milieux professionnels, un apprentissage des techniques de recherche d'emploi, un Portefeuille d'expériences et de compétences. A Bordeaux, le Service universitaire d'informations et d'Orientation (SUIO) Cap Avenir contribue à accompagnement de l'étudiant vers l'insertion professionnelle. A Bayonne, cet accompagnement plus opérationnel bénéficie de la dynamique du Cluster et du partenariat riche avec des entreprises, des cabinets de recrutement, des anciens diplômés et d'une sensibilisation à l'entrepreneuriat. Mais si la professionnalisation est bien au cœur de la formation, l'intitulé très général des Unités d'enseignements (UE) ne valorise pas cette dimension.
Place des projets et stages	Les stages sont obligatoires dans chaque spécialité : au moins 3 semaines en L2 pour 3 ECTS et 4 à 8 semaines en L3 pour 6 ECTS. Ils permettent la connaissance et l'observation d'un milieu professionnel et éventuellement d'un public en L2 et la mise en place d'un projet d'interventions ou de missions en L3. Ils donnent lieu à une évaluation par le maître de stage et à une soutenance orale à partir d'un mémoire ou rapport écrit. La préparation des stages s'effectue dans des cours consacrés aux attentes du stage et dans des réunions. Le suivi de stage est individuel ou par groupe avec un enseignant référent. Des projets tutorés par le responsable de spécialité sont mis en place mais il est difficile de savoir si cela ne concerne que le MS ou toutes les spécialités. Les informations trop générales sur les articulations des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD) avec les projets tutorés et les stages ne permettent pas de valoriser la place pourtant centrale des stages dans la démarche de professionnalisation.
Place de l'international	Au semestre 5, des cours sont dispensés en espagnol, ce qui concerne probablement la spécialité développée à Bayonne qui propose un parcours internationalisé et fait seule valoir une véritable ambition internationale.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Compte tenu de la capacité d'accueil limitée en première année, le recrutement des étudiants s'effectue par tirage au sort. L'accès au parcours localisé à Bayonne en L3 spécialité *Management du*

	sport est l'objet d'une sélection sur dossier et entretien. Pour répondre au décrochage en L1, un tutorat est mis en place dès la rentrée après une première évaluation des étudiants dans les connaissances appartenant au socle commun (sciences biologiques, sciences humaines et sociales et activités physiques). Ce tutorat, aussi accessible sur la base du volontariat, est encadré par des étudiants de master et un enseignant référent. En revanche, les années suivantes L2 et L3 ne font l'objet d'aucun dispositif d'aide à la réussite alors qu'une demande étudiante s'exprime. Pour les orientations et réorientations, notamment celles des étudiants en échec en 1ère année, une collaboration active avec le Service universitaire d'informations et d'Orientation Cap Avenir offre la possibilité de rendez-vous avec une psychologue. Le Portefeuille d'expériences et de compétences PEC est aussi un outil à disposition des étudiants pour s'auto-évaluer et mieux s'orienter. Quelques adaptations pédagogiques répondent aux besoins des publics en situation de handicap, aux sportifs de haut niveau, aux salariés, aux étudiants en formation continue et aux étudiants élus dans les conseils ou dans les associations, sans autres précision sur les modalités.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La plateforme Moodle est utilisée sous une forme pédagogique considérée innovante dans 2 enseignements : en bioénergétique, pour assurer une partie du tutorat et en informatique pour des cours et un système d'évaluation et d'auto-évaluation en ligne. Les usages courants de cette plateforme semblent essentiellement se limiter à des cours accessibles en ligne (25 à 50% des crédits ECTS). La place du numérique en tant qu'outil et méthode pédagogique est donc un axe à développer mais il est noté un aspect technique limitant, le bornage wifi n'étant pas assez performant dans l'enceinte de l'université.
Evaluation des étudiants	Les jurys, proposés par le Directeur-adjoint chargé de la formation, délibèrent par promotion, au semestre et à l'année. Les modalités de contrôle des connaissances sont portées à la connaissance des étudiants. Les règles de délivrance du diplôme ne sont pas précisées dans le dossier hormis la compensation entre semestres.
Suivi de l'acquisition des compétences	Un suivi des compétences est illustré à partir de l'exemple de l'enseignement de sciences biologiques en L1 qui met en place 3 ou 4 contrôles en cours de formation durant le trimestre. Le bilan de ces évaluations est réalisé soit par groupe soit individuellement en tutorat. Cette démarche ne paraît pas systématique car d'autres exemples ne sont pas fournis et que la généralisation du contrôle continu fait partie des propositions pour améliorer la réussite des étudiants. Est indiquée l'existence d'un Portefeuille d'expériences et de compétences, sans qu'on en connaisse la teneur et les usages.
Suivi des diplômés	Concernant le devenir des étudiants, aucune donnée précise, actualisée, consolidée, émanant des services centraux, n'est disponible. Sont annoncés 80% des diplômés de licence qui poursuivent leurs études en master. Il n'y a pas d'information sur les 20% restants mais ce point est identifié dans les pistes d'amélioration.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement n'est pas une instance généralisée à l'ensemble des spécialités. Complètement absent sur le site de Bordeaux, il existe à Bayonne sous la forme d'un échange permanent avec les professionnels tout au long du processus de formation, dans le cadre du Cluster. L'implication des étudiants dans le pilotage de la formation est

	très faible, à l'exception encore du parcours localisé à Bayonne qui invite les représentants étudiants lors de réunions « bilans ». L'évaluation de la formation par les étudiants relève de l'établissement et concerne les enseignements théoriques mais il n'est pas possible d'en percevoir la forme et l'utilisation effectives.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- L'offre de formation de licence STAPS bien intégrée dans l'établissement et dans l'environnement socio-économique local et régional.
- La structuration générale de la formation et des parcours de formation dans les spécialités est claire, progressive, cohérente avec les quatre secteurs de métiers du sport visés.
- La place centrale de la professionnalisation dans la formation de l'étudiant dès la première année, sans que cela conduise à délaisser la place de la recherche.
- Le parcours internationalisé sur le site de Bayonne qui développe une stratégie originale et exemplaire.

Points faibles :

- Tous les partenariats professionnels ne présentent pas la même richesse selon les spécialités et l'ambition internationale n'est portée que par le seul parcours localisé à Bayonne, ce qui contribue à l'impression de déséquilibre de la formation entre les spécialités d'une part, et entre les 2 parcours (Bordeaux et Bayonne) de la spécialité MS d'autre part.
- L'état embryonnaire de la place du numérique dans la formation et plus largement la modernisation des méthodes et des outils pédagogiques à prévoir.
- Les dispositifs d'aide à la réussite à diversifier et à étendre en L2 et L3 en réponse à des besoins exprimés ainsi que l'instance de type « conseil de perfectionnement » à généraliser dans toutes les spécialités, ce qui formaliserait la place des professionnels et des étudiants dans le processus d'évaluation de chaque formation.
- Les informations contenues dans le dossier restent très généralistes et les données chiffrées trop partielles.

Conclusions :

Cette licence STAPS constitue une offre de formation pertinente dans le contexte universitaire et socio-économique local. La culture commune combinée à la progressivité de la spécialisation sur les trois années et la place majeure de la professionnalisation correspondent à des besoins de formation bien identifiés dans les quatre secteurs d'intervention visés et donne une cohérence d'ensemble à la mention.

Le site de Bayonne, original et exemplaire à plusieurs égards, apporte à cette mention un pouvoir attractif, mais cela rend aussi plus manifeste le déséquilibre entre les spécialités voire entre les parcours. L'impression d'une formation à deux vitesses que la sélection d'un nombre limité d'étudiants dans ce parcours renforce, pourrait aisément être gommée si les « bonnes pratiques » développées sur Bayonne étaient enrichies et généralisées à toutes les spécialités tout en étant adaptées à chacune d'entre elles, notamment les partenariats avec les professionnels, le conseil de perfectionnement, la portée internationale. De même, impliquer plus largement les étudiants dans les instances de concertation et d'évaluation favoriserait la dynamique d'évolution de la formation.

Développer les usages pédagogiques du numérique constitue aussi un axe incontournable d'amélioration de la formation. En effet, l'appui sur la diversité des outils et des stratégies d'enseignement du numérique mais plus largement la modernisation des méthodes pédagogiques doivent être encouragés et généralisés pour relever plusieurs défis : favoriser l'enseignement à distance pour des publics « empêchés » tels que des sportifs de haut niveau, des salariés, des handicapés qui sont des publics accueillis dans la licence ; diversifier les dispositifs d'aide à la réussite en réponse à un taux d'échec important et à des besoins exprimés par les étudiants eux-mêmes; développer le suivi individualisé ; familiariser les étudiants avec un environnement aujourd'hui omniprésent dans le monde professionnel ; ouvrir des perspectives internationales dans tous les parcours ; créer du lien, éventuellement des mutualisations entre les deux parcours d'une même spécialité, éloignés géographiquement.

La présentation trop générale de la licence, insuffisamment étayée par des données chiffrées et des actions précises, ne doit pas conduire à éluder la question du devenir des diplômés pour chacune des spécialités, même si la solidité de la formation dans son ensemble est nettement perceptible.

Éléments spécifiques des spécialités

L'université ayant fait le choix de ne pas développer ses dossiers par spécialité, il n'est donné que la grille se rapportant à la mention.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.